

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung
Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter
Band: 33 (1955)
Heft: 3

Artikel: La Vieillesse et l'Aide familiale
Autor: G.V.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-722575>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

entlastet war, so dass es mehr Lehrlinge und Berufsarbeiter aufnehmen konnte.

Es fehlte der Baukommission nicht an Sorgen. Der Voranschlag wurde überschritten. Die Gesamtbaukosten bezifferten sich auf Fr. 689 195.—. Davon konnte man Fr. 122 386.— nicht mit verfügbaren Mitteln decken. So lastete denn auf dem Heime während Jahren eine drückende Hypothek, die später dank einem grosszügigen Legat des bündnerischen Blindenfreundes Landammann Georg Gadiant, Trimmis, getilgt werden konnte.

Wie gut waren Leitung und Baukommission beraten, als sie sich trotz der unvermeidlichen höhern Kosten zur Errichtung von Einzelzimmern entschlossen! Blinde wissen ihnen noch heute Dank dafür.

Das Blinden-Altersheim St. Gallen-Heiligkreuz ist in den 25 Jahren seines Bestehens hunderten von greisen Blinden aus allen sieben Kantonen der Ostschweiz zu einer Heimstätte geworden und dauernd voll besetzt. Eh und je öffnete es seine Pforten besonders auch minderbemittelten und verarmten Lichtlosen.

Das unter umsichtiger, mütterlicher Leitung stehende Blinden-Altersheim am Waldrande ausserhalb der Stadt St. Gallen möge auch fernerhin den alten Blinden ein Hort sein! Sie werden dort immer die von ihnen so geschätzte Ruhe geniessen können. Wohl breiteten sich im ehemals ländlichen Heiligkreuzquartier in den letzten Jahren Neubauten aus. Der prächtige, die Blindenheime umsäumende und zu ihnen gehörende Wiesengürtel gebietet ihnen jedoch Halt.

La Vieillesse et l'Aide familiale

Il faut revenir, si brièvement ce soit-il, sur cette question de la vieillesse et des services d'aide familiale que le Comité neuchâtelois de notre Fondation vient d'agiter à son assemblée générale annuelle de juin dans une discussion à laquelle M. Camille Brandt, ancien conseiller d'Etat et vice-président du Comité de direction de la Fondation, a pris une très vive part.

Or, comme le Comité neuchâtelois de la Fondation «Pour la Vieillesse» participera désormais aux dépenses des services d'aide familiale aux vieillards isolés ou malades, selon un barème établi de pleine entente, c'est une raison de plus pour intensifier des

collectes auprès de notre peuple trop enclin à dire: «L'assurance fédérale-vieillesse et survivants fonctionne normalement et suffit à nos besoins!»

Aussi pouvons-nous féliciter sincèrement la section neuchâteloise de la Fondation «Pour la Vieillesse» d'avoir organisé, au début de cette année, un «cours de perfectionnement» à Neuchâtel pour préparer les aides familiales à cette tâche particulière. Sous la direction de Mme Françoise Irmay, l'excellente propagandiste de l'Office social neuchâtelois pour les services d'aide familiale, le Dr Henri Bersot a donné un cours sur les problèmes psychologiques du vieillissement; et plusieurs leçons, d'ordre pratique, sur les soins et l'alimentation des vieillards ont été faites par Mlle V. Rauch, infirmière-monitrice à Genève; les élèves qui ont participé à ces causeries avec un vif intérêt se permettent de recommander vivement les conférenciers aux Comités cantonaux de la Fondation «Pour la Vieillesse» qui désirent faire, eux aussi, de la «séniculture» sous cette forme.

Ajoutons que Mlle V. Rauch est monitrice des cours de «soins aux foyers» organisés par la Croix-Rouge et qu'en 1953 elle avait déjà donné un cours aux aides familiales à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, mais avant que le Comité neuchâtelois de notre Fondation ait pris la décision d'établir une heureuse collaboration avec les services d'aide familiale. Pendant deux jours les élèves, qui venaient de tous les points de notre Canton, écoutèrent l'enseignement de Mlle Rauch, posèrent de nombreuses questions et participèrent aux soins donnés à une pseudo-malade, manifestant ainsi leur amour pour les vieux.

Mais cela toujours en communion d'esprit avec le Dr Bersot qui traita de l'arrêt brutal de l'activité à l'âge de la retraite, de l'état de santé déficient, de l'incompréhension des jeunes générations, du sentiment d'être inutile, d'avoir perdu sa raison d'être; l'effort difficile à s'adapter à son existence de retraite, replié sur lui-même, l'amertume, l'hypocondrie, l'agressivité, le problème du vieillard qui doit vivre dans un établissement, l'éducation au vieillissement, tout cela est passé en revue pour encourager les aides familiales à soutenir les vieillards, à les persuader qu'ils peuvent encore jouer un rôle utile, à leur proposer de s'intéresser à quelque chose . . . Attitude de compréhension, de respect de l'aide familiale qui doit savoir que le vieillard ne peut pas être traité

comme un enfant, que son attachement à des objets familiers est légitime, qu'il faut prendre le temps de l'écouter.

Sur cette base au bout de l'an 1955, qui est une année d'essai, nous ferons une convention avec les services d'aide familiale, dont les services locaux, régionaux et paroissiaux enverront des décomptes trimestriels au Comité cantonal de la Fondation pour le versement des subsides qui lui sont nécessaires et sans craindre de trop lourdes charges, sans doute le tiers de la dépense pour personnes âgées de 65 ans (60 ans s'il s'agit de malades, de convalescents ou d'invalides).

Sur ce point chaque Comité cantonal dirige ses opérations comptables comme il l'entend avec le concours de son Caissier et de celui de l'aide familiale, qui dans son dernier rapport rend hommage à notre Fondation en ces termes: «L'association cantonale neuchâteloise de service d'aide familiale remercie la Fondation 'Pour la Vieillesse' de la confiance qu'elle lui témoigne et souhaite vivement que l'union des efforts en faveur des personnes âgées de notre Canton permette une œuvre bienfaisante et fructueuse.»

Depuis que le Comité neuchâtelois a lancé ce mouvement d'entente avec les services d'aide familiale, d'autres œuvres, telles que «Pro Infirmis», émues de jalousie par le travail de notre Fondation «Pour la Vieillesse», souhaitent une semblable collaboration pour le bien du pays, que nous désirons servir en la personne de nos vieux.

G. V.

Wir gratulieren ...

Ein neuer Weg der Alterspflege im Kanton Aargau

Es braucht an dieser Stelle nicht gesagt zu werden, dass die Stiftung «Für das Alter» neben der finanziellen Unterstützung der betagten Mitmenschen besonders auch deren seelische Betreuung als eine ihrer wesentlichen Aufgaben erkannt hat. Es ist schön, mit Geldmitteln der äusseren Altersnot steuern zu können; nicht weniger schön aber ist es, den Alten auch auf andere Weise zu zeigen, dass jemand an sie denkt, und damit in ihre oft einsamen Stuben hinein ein wenig Freude, Frohmüt und das Gefühl der Geborgenheit zu bringen. Seit Jahren schon werden darum in vielen